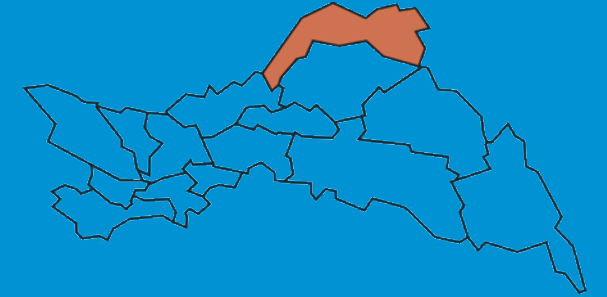


7 février 2023



Commission hydrographique Oise amont

SOMMAIRE



➤ Contexte

➤ Les actions en cours :

- Les diagnostics locaux
- Le dispositif Inond'action
- La gestion du ruissellement
- L'étude « zones d'expansion des crues »
- L'étude de faisabilité en amont d'Hirson
- Les ouvrages et systèmes d'endiguement

L'ENTENTE OISE-AISNE



SYNDICAT MIXTE OUVERT

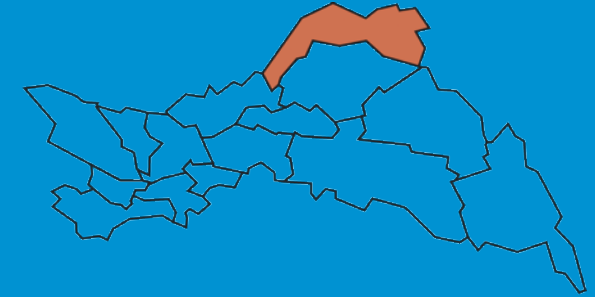
- 32 membres :
5 départements,
27 EPCI,
- 15 unités hydrographiques

COMPETENCES

- Prévention des inondations
- Maitrise des eaux de ruissellement
- Animation & concertation



LE BASSIN DE L'OISE ET LES COMMISSIONS HYDROGRAPHIQUES



Commissions hydrographiques

concerter les acteurs et établir des programmes cohérents

Proposition de programmes d'actions et programmation technique et financière



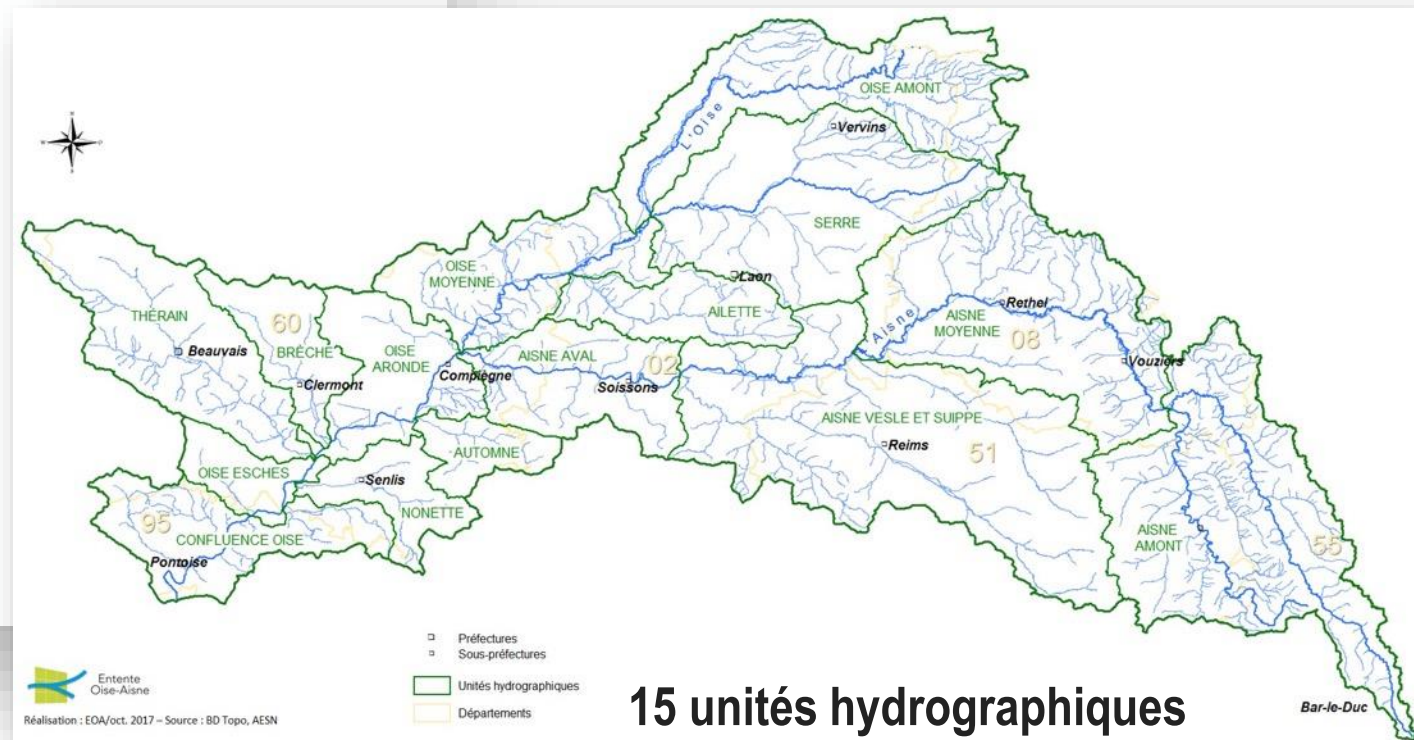
Bureau

Examen des programmes, délégations



Comité syndical

Gouvernance de l'Entente Oise-Aisne



LE TERRITOIRE Oise amont

Compétences

Syndicat du bassin versant
de l'Oise amont : GEMA

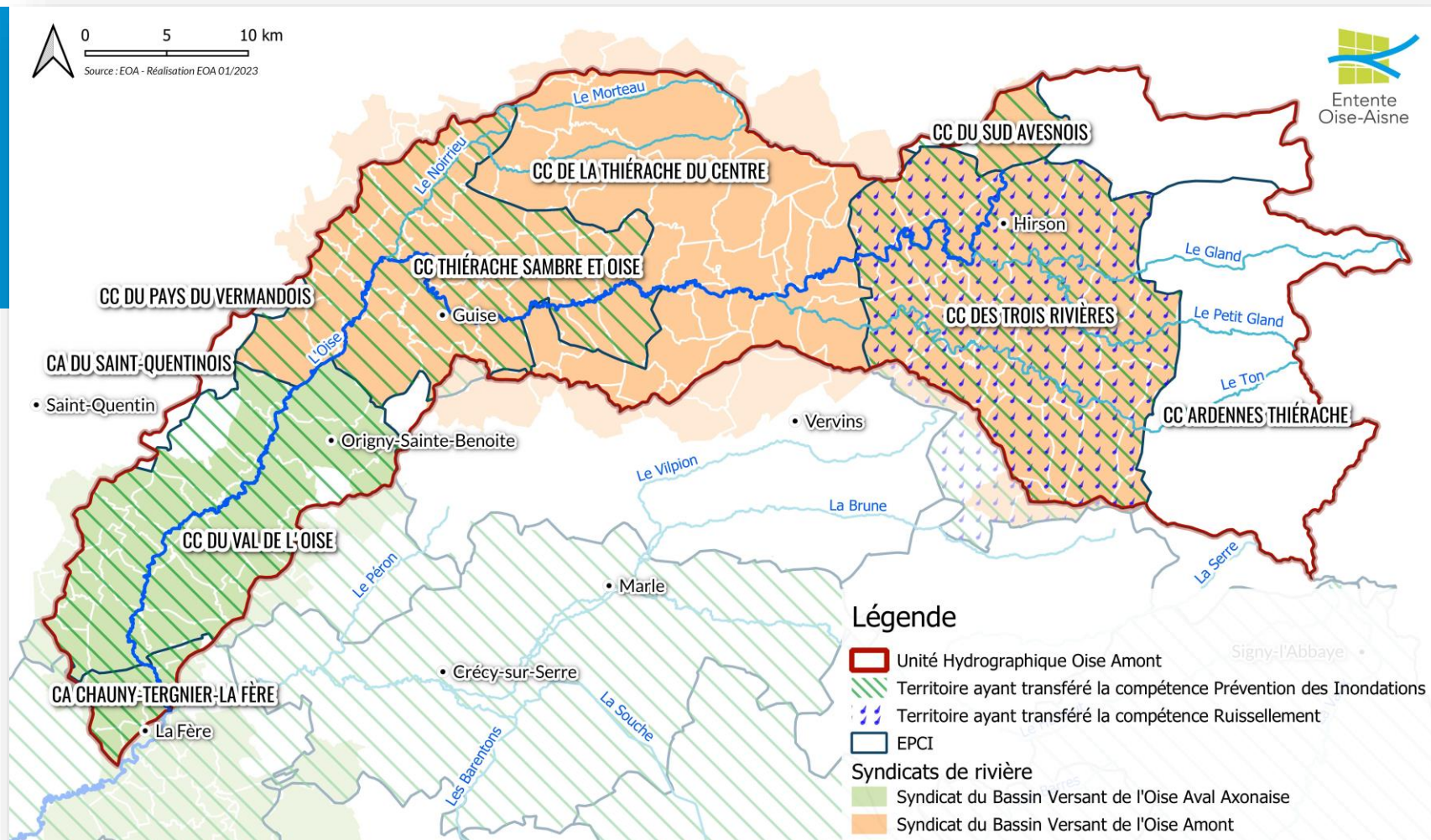
Syndicat de l'Oise aval
axonaïse : GEMA

Ardennes-Thiérache : GEMAPI

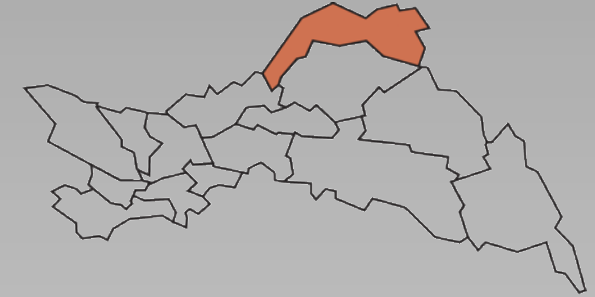
Thiérache du centre : PI

Entente Oise-Aisne :

PI⁵ sur 5 EPCI + ruissellement (item 4) sur CC3R



LES DIAGNOSTICS LOCAUX



Aubenton



Analyse locale

Visite en février 2022

Crués récentes : février 2021, juillet 2021 et janvier 2022

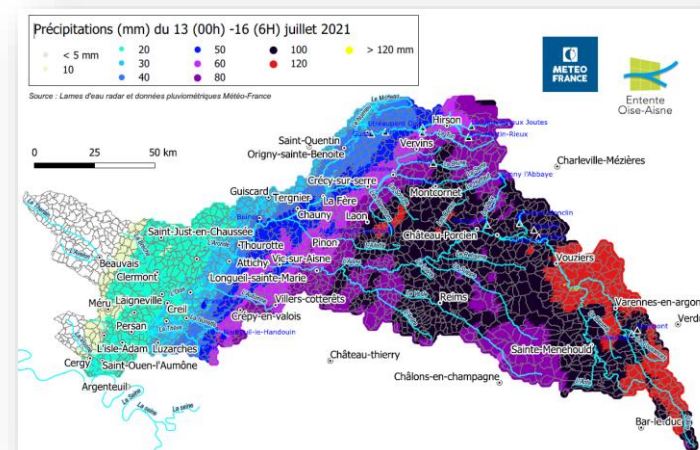
Enjeux : 3 propriétés

Propositions :

- Retrait des planches pour abaisser le niveau en période hivernale
- Dispositif Inond'action (protection individuelle)
- Mise en place d'un système d'alerte : installation d'une sonde de niveau en 2023 et étude hydrologique pour le calage des seuils



Le Ton - Visite du 2 février 2022



Origny-Sainte-Benoite



Analyse locale

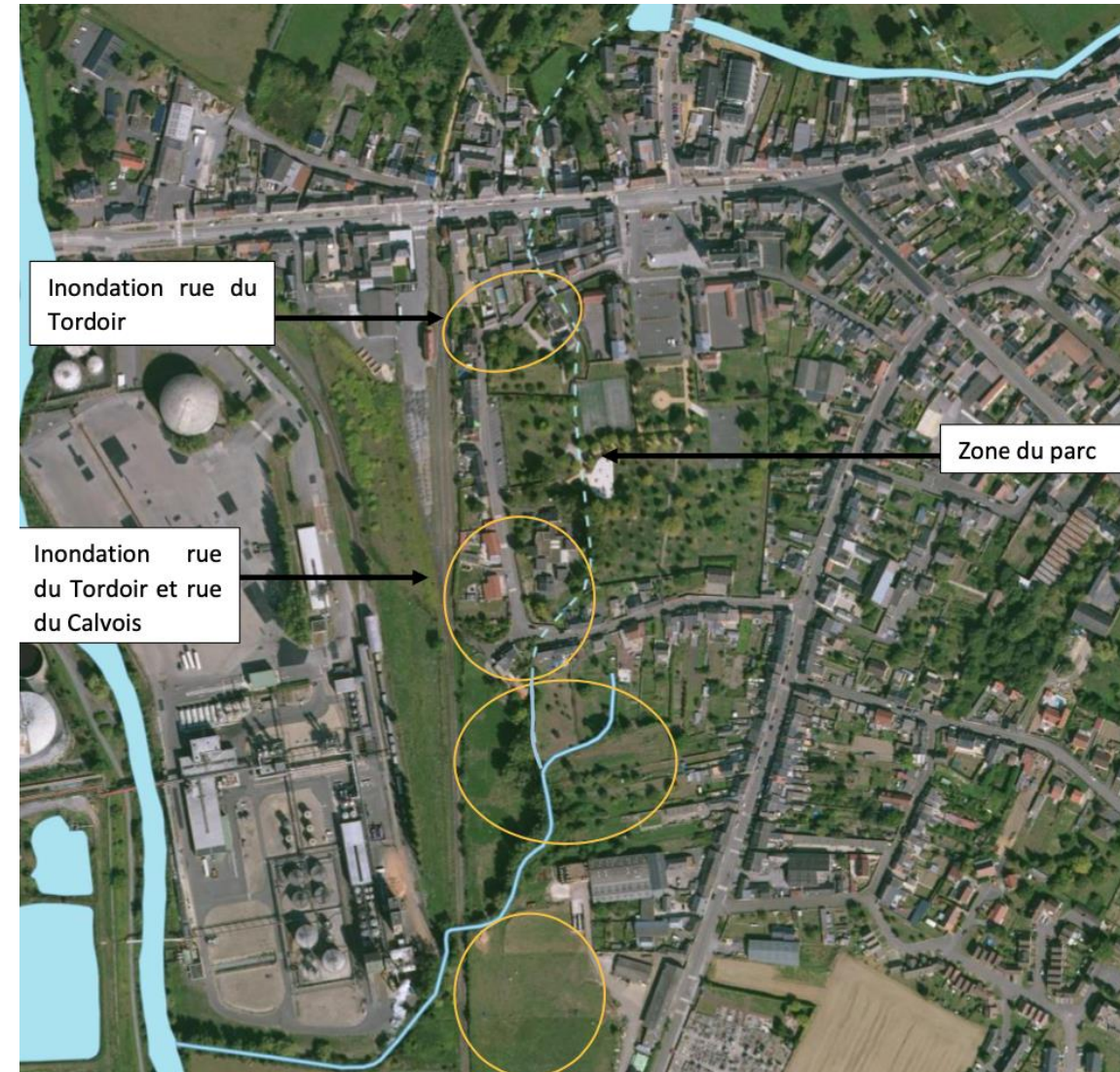
Visite en novembre 2021

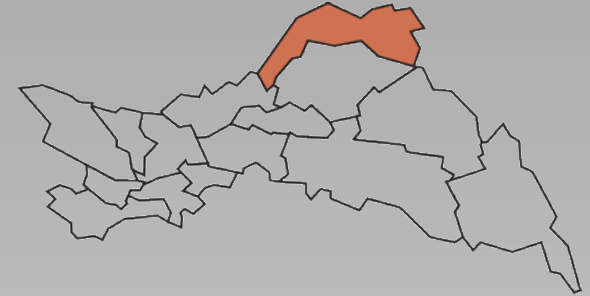
Ru de Berg : cours d'eau busé alimenté par l'Oise ;
connexion réseau pluvial

Enjeux par débordement du ru de Berg : rue du Tordoir,
rue du Calvois

Propositions :

- Remise à ciel ouvert
 - Limiter l'entrée de l'Oise dans le ru de Berg
 - Permettre un apport constant de l'Oise dans le ru de Berg (auto-curage).
- > Entretien du cours d'eau pour faciliter l'écoulement en
aval : réalisé par le syndicat Oise aval axonaise





Dispositif Inond'action

inond'action, pour des travaux de protection individuelle

Accompagnement financier pour diagnostic et travaux de biens immobiliers en zone inondable

Qui est éligible ?

- Biens à usage d'habitation ;
- Biens utilisés pour des activités économiques de moins de 20 salariés ;
- Établissements publics dits sensibles.

Le diagnostic :

Un diagnostiqueur habilité visite le bien pour :

- identifier les zones de fragilité de l'habitation,
- donner des conseils sur les travaux de protection à réaliser + chiffrage du coût



Particulier (*) = 100 €



remboursés par l'Entente

si le particulier réalise les travaux préconisés



**Entente Oise-Aisne /
Etat (fonds Barnier)
financement du solde
(≈ 600 €)**

(*) Le propriétaire public de biens à usage d'habitation (bailleurs sociaux), le propriétaire public d'établissement dit sensible (établissement scolaire, médico-social, ...), et le propriétaire de biens utilisés pour des activités économiques de moins de 20 salariés participent à hauteur de 20% au financement du diagnostic.



Diagnostic à domicile



Relevés topographiques

inond'action, pour des travaux de protection individuelle



Accompagnement financier pour diagnostic et travaux de biens immobiliers en zone inondable

Les travaux :

-> réduire les dommages et faciliter un retour à la normale.

Exemples :

- pose de batardeaux + obturation de grilles d'aération pour empêcher l'eau de rentrer,
- installation de clapets anti-retours pour éviter les reflux dans les canalisations,
- surélévation des chaudières ou adaptation du réseau électrique ...



Particulier (*) = 20 %



Entente Oise-Aisne /
Etat (fonds Barnier)
= 80%

Exemple : pour des travaux qui s'élèvent à 2000 €, le particulier paie la somme de 400 €. L'Entente Oise-Aisne et/ou l'Etat paie 1600 €.

(*) Le co-financement est identique pour les logements sociaux, établissements dit sensibles, et biens utilisés pour des activités économiques de moins de 20 salariés.

(**) les travaux subventionnables sont listés

dans l'arrêté du 11 février 2019



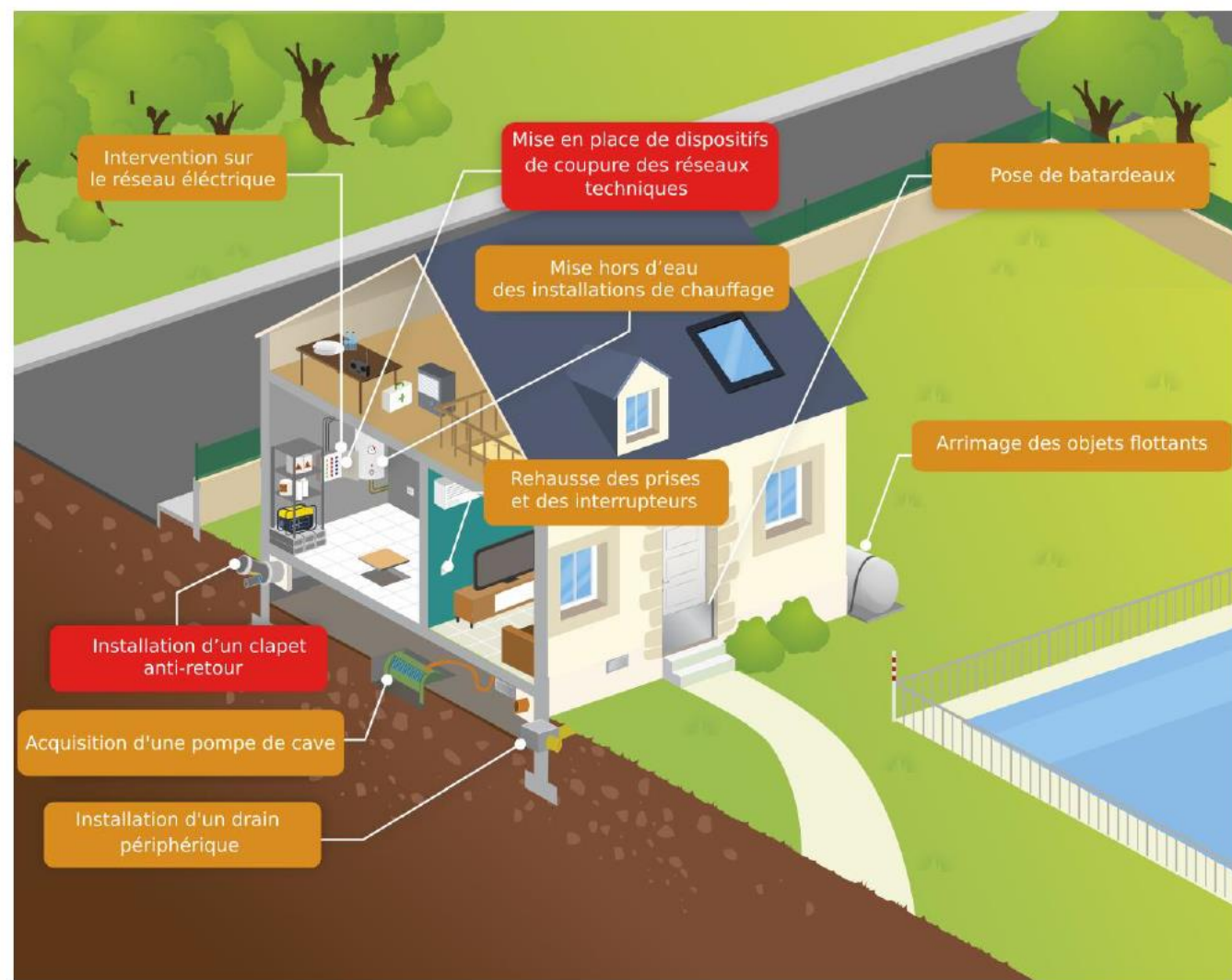
Batardeau



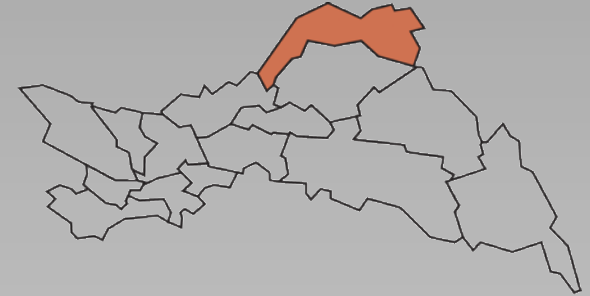
Chaudière surélevée

Bilan sur l'UH Oise amont

- 3 diagnostics réalisés à Flavigny-le-Grand-et-Beaurain
- travaux en cours pour l'installation de batardeaux (montant de 11 800 €)



LE RUISSELLEMENT



Secteur Bucilly-Martigny

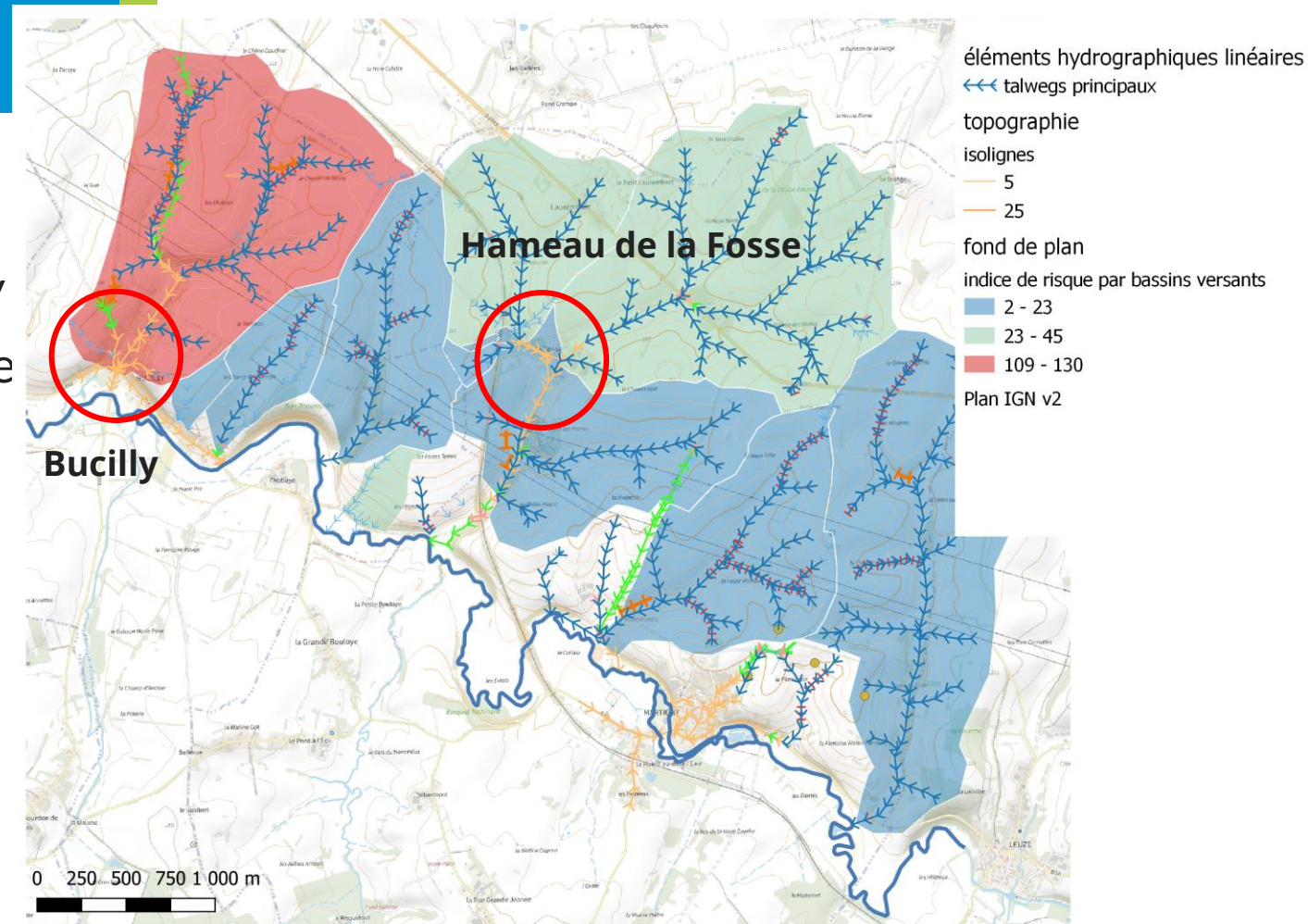


Éléments de diagnostics

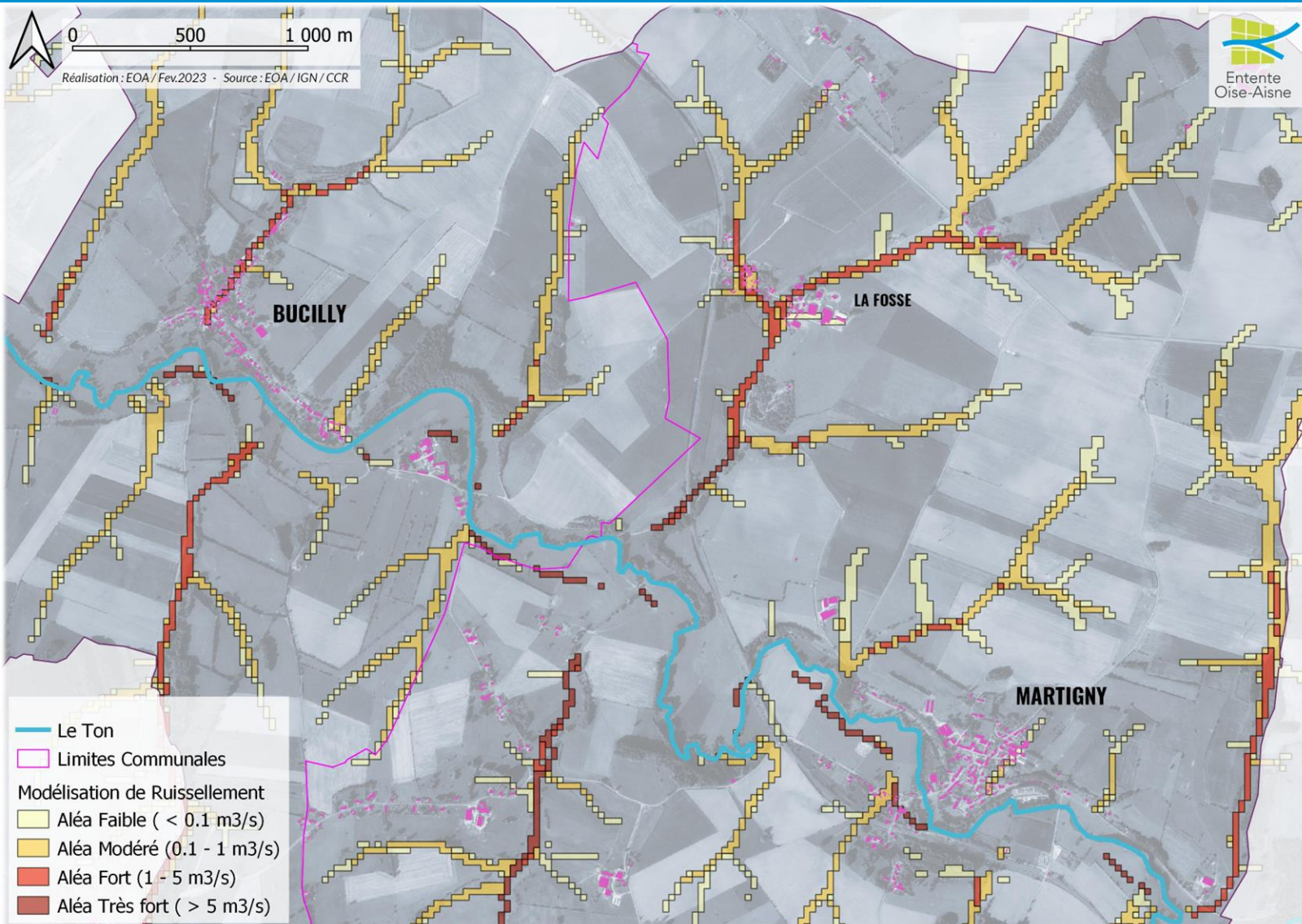
Secteur le plus à risque : rue d'Hirson à Bucilly
Autres talwegs : autour du hameau de la Fosse

Ruissellements en mai 2018 (importants dégâts), et février 2021

Étude de Sogeti : ~80 aménagements répartis sur 9 km², 14 secteurs, coût estimé : 96 k€HT



Secteur Bucilly-Martigny



Éléments de diagnostics

Scénario : ruissellement (PDR100), aléa avec 400 ans de météo

Modélisation : une majorité de bâtiments impacté par des aléas fort à très fort à Bucilly et au hameau de la Fosse

Données de la Caisse centrale de réassurance

Identification des secteurs à risques

Secteur Bucilly-Martigny



Suite du projet

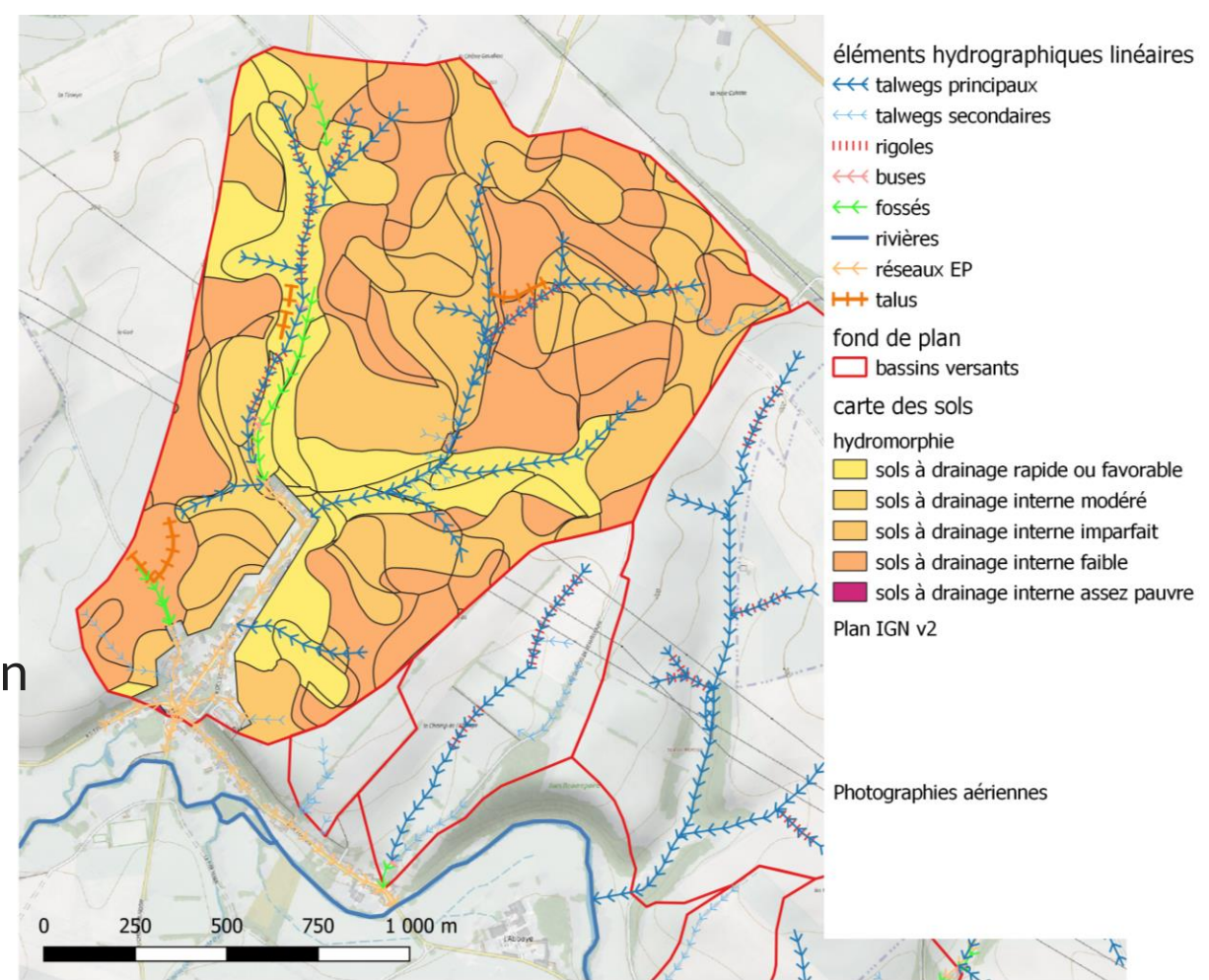
Poursuite de l'analyse sur le talweg de la rue d'Hirson

- préciser les mécanismes de formation des désordres,
- adapter les aménagements pour une réponse efficace

Convenir de priorités :

- Talweg donnant sur la rue d'Hirson à Bucilly
- 2 talwegs à Martigny

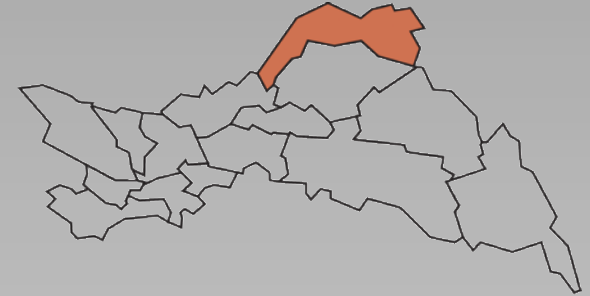
Concierner la profession agricole



Carte hydromorphie de Bucilly

(données Chambre d'agriculture de l'Aisne)

Etude ZEC



Etude des zones d'expansion de crues

->étude des potentialités de reconquête des zones d'expansion de crues

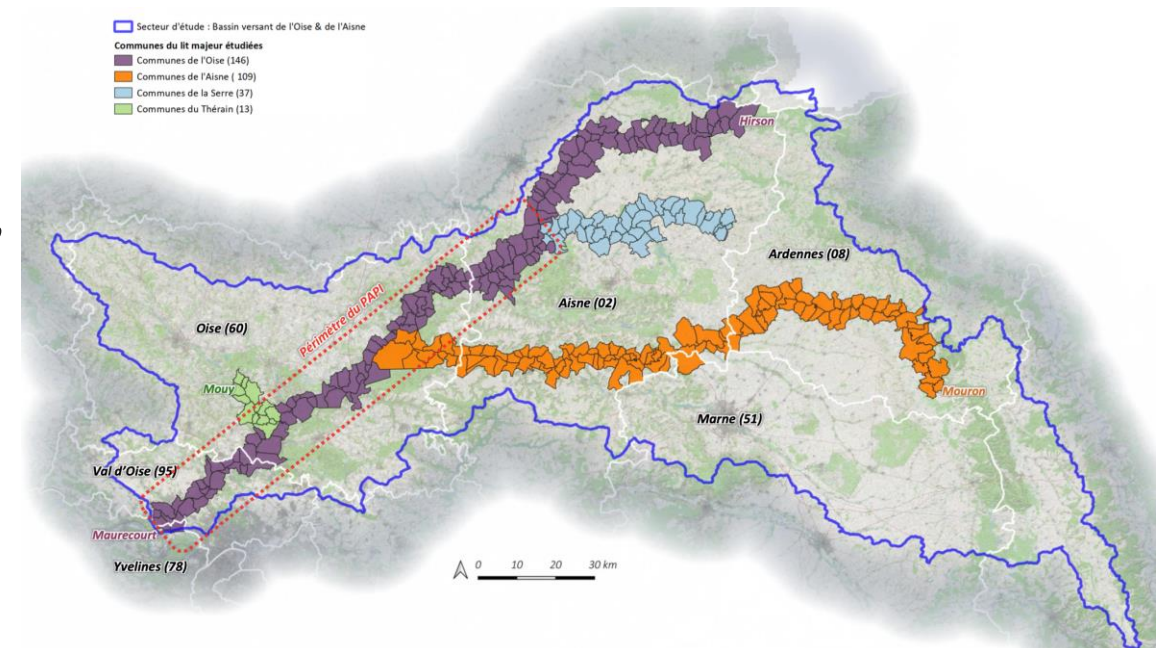
Périmètre : vallées Oise, Aisne, Serre et Thérain

Analyse de ZEC potentiellement à reconquérir : fonctionnalités, usages, foncier, intérêt inondation, coût, faisabilité technique ?

Concertation : MOA potentiels, usagers, profession agricole, collectivité, financeurs, ...

PAPI vallée d'Oise : Etude ZEC

Porteur : Entente Oise-Aisne
Financeurs : Etat (Fonds Barnier),
Agence de l'eau



Etude des zones d'expansion de crues

P1

Phase 1 : Capitalisation des connaissances

- Synthèse des connaissances basée principalement sur :
 - des études antérieures
 - des traitements sur les données topographiques (technologie LiDAR)
 - des visites de terrains ponctuelles



P2

Phase 2 : Identification et recensement des zones d'expansion des crues (ZEC)

- **Analyse multicritère** appliquée sur les zones recensées : faisabilité technique, foncier, usages, sensibilité environnementale, intérêt hydraulique, coût estimé.
- **Concertation des acteurs locaux** (maîtres d'ouvrage potentiels de travaux et financeurs, usagers, profession agricole, propriétaires, collectivité, ...), pour aboutir au choix collégial de sites pilotes qui feront l'objet de la phase 3.



P3

Phase 3 : Etudes de sites pilotes (ZEC) à fort potentiel

- **Etude au niveau faisabilité** : définition des travaux proposés, investigations complémentaires, procédures réglementaires, modalités liées aux usages, au foncier, estimation du coût.
- Elle est attendue pour **5 sites pilotes**, d'autres pourront être ajoutés le cas échéant.



Etude des zones d'expansion de crues



Identification des secteurs (phase 2)

-> ZEC à préserver :

zones naturelles dans lesquelles les eaux de crues s'épandent actuellement (lit majeur, crue centennale)

-> ZEC à optimiser :

En eau dès les crues faibles (crues décennales), amélioration possible

-> ZEC à reconquérir

Non inondée car présence d'obstacles (merlon, route, remblai, ...).

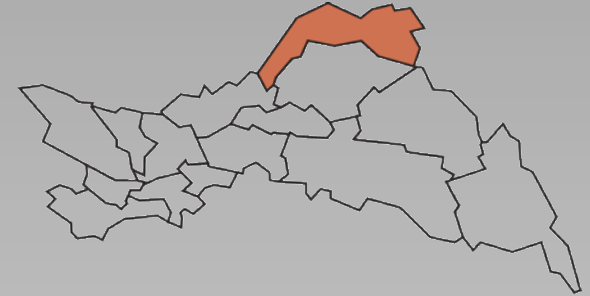
Etude des zones d'expansion de crues

Identification des secteurs (phase 2) en cours :

estimation de l'impact hydraulique (abaissement des niveaux en crue ?)

Types de travaux possibles :

- Abaissement de terrain ou de chemin
- Retrait de merlons
- Installation de buses sous voirie pour reconnexion
- ...



ETUDE DE FAISABILITE A HIRSON ET EN AMONT

Etude de faisabilité pour la réduction du risque d'inondation à Hirson et en amont

Etude de faisabilité

Objectif : établir un programme de mesures pour réduire le risque d'inondation à Hirson, Saint-Michel et Anor

Contenu de l'étude :

- Modélisation hydraulique
- Définition des actions (protections locales, utilisation des étangs, ...)
- Faisabilité technique, réglementaire (compensation hydraulique), foncière, au regard des usages, ...

Financement :

- 30 % Région Hauts-de-France
- 50 % Etat via Pacte SAT
- 20% Entente Oise-Aisne

En 2023 :

- Levés topo et bathy par un géomètre (arrêtés de pénétration)
- Recrutement d'un BE pour l'étude de faisabilité

Etude de faisabilité

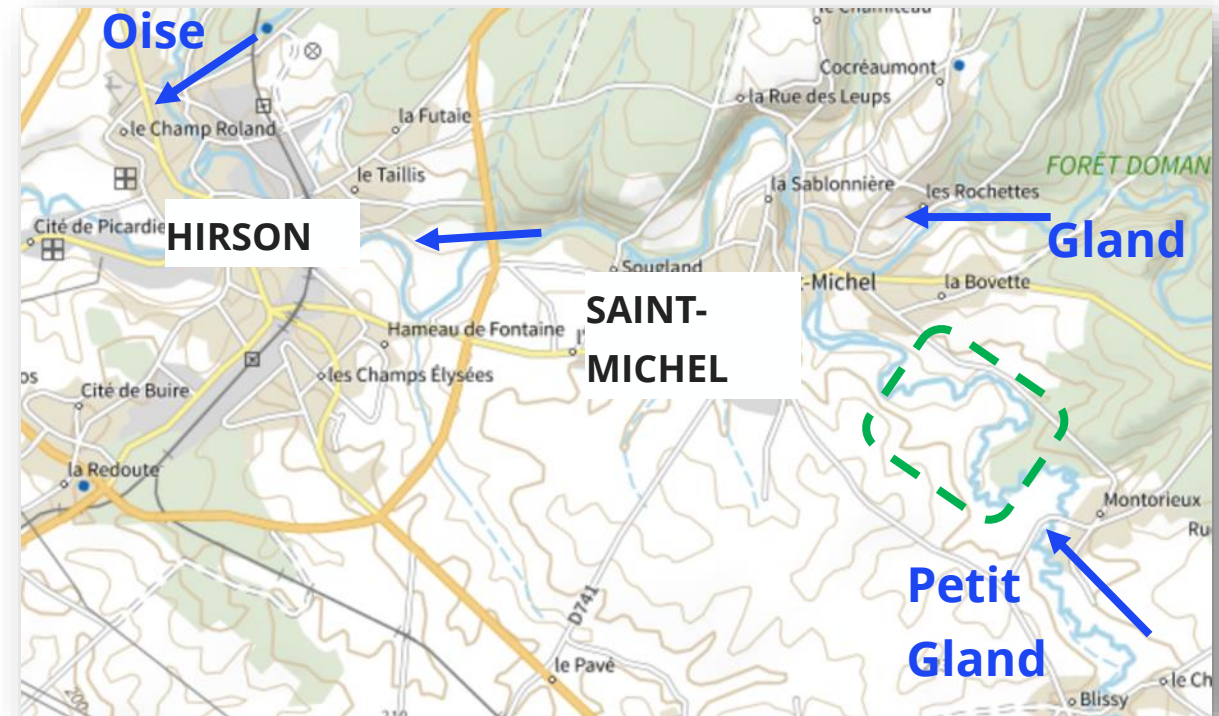


Hirson

-> Place de l'ouvrage de régulation à Saint-Michel

Objectif : réduire le débit dans Hirson

- Ouvrage en complément des travaux urbains (Saint-Michel, Hirson) pour que ce débit passe sans débordement
- Enjeux environnementaux (espèces protégées)
- Difficultés d'acceptabilité
- Gestion complexe : en amont de la station Vigicrues d'Hirson, enjeux bovins



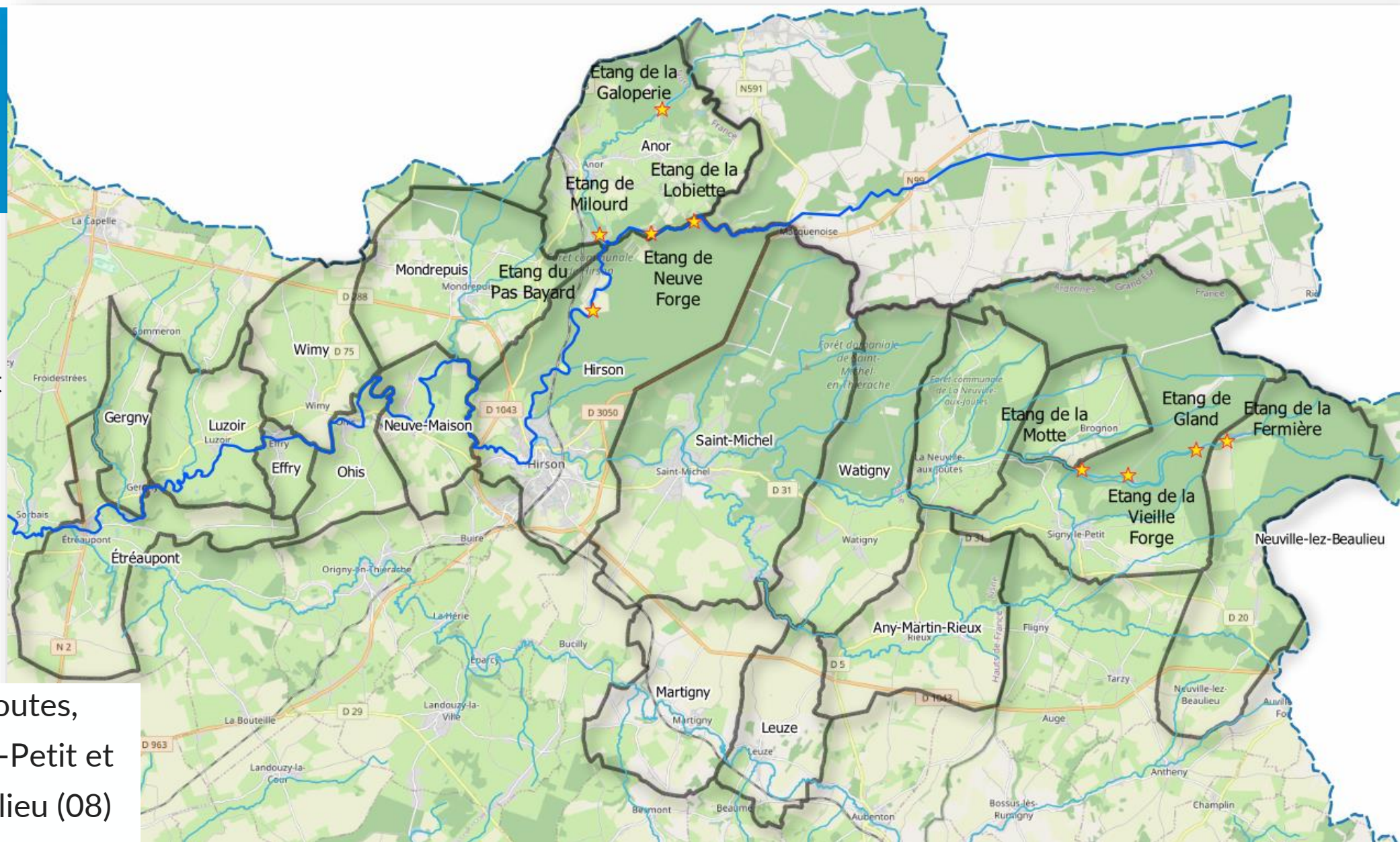
-> Périmètre

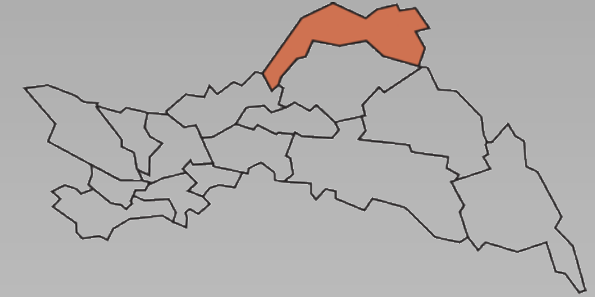
Etude hydraulique :

communes en amont
d'Etréaupont

Levés de géomètre :

- Hirson (02),
- Anor (59),
- La Neuville-aux-Joutes,
Brognon, Signy-le-Petit et
Neuville-lez-Beaulieu (08)





LES OUVRAGES ET SYSTEMES D'ENDIGUEMENT

LIMITER LES DEBORDEMENTS



Ouvrage de régulation des crues de PROISY

- En service depuis fin 2009
Consigne de régulation : 107,80 m NGF
- Visite technique approfondie : tous les 5 ans - 2019
- Visite mensuelle de vérification du bon fonctionnement :
1^{er} mercredi du mois
- Etude de danger 2021
- Document d'organisation + modification règlement
d'eau + dossier de classement : novembre 2022



Barrage de Proisy

Oise (Proisy)

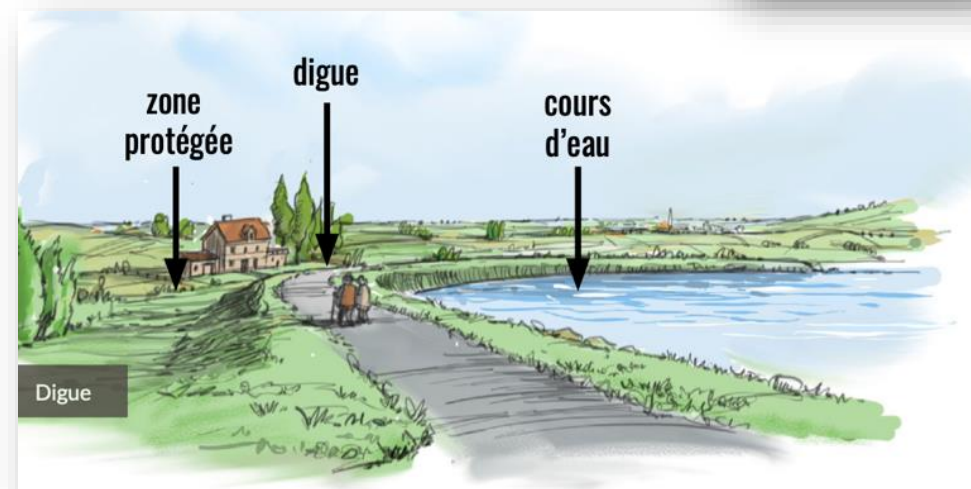
- Rétention de 4 millions de m³ (crue cible : 50 ans)
- Clapet, déversoir
- Bénéficiaires : 63 communes



LES SYSTEMES D'ENDIGUEMENT

La gestion des digues de protection

- Exploitation et entretien des digues/murets de protection
- Réalisation des prescriptions réglementaires liées au classement des ouvrages
- Entretien et exploitation du réseau de mesure (sondes de niveaux d'eau, pluviomètres...)



LE SYSTÈME D'ENDIGUEMENT DE GUISE



- Rapport diagnostic – SUEZ 2016 - Etude de danger SAFEGE - 2018
- Etude de danger ISL + dossier de classement par l'Entente avant 06/23
- Inspections réalisées les 27/10, 17 et 18/11 avec la mairie et le SIABOA
- Relevés topographiques 01/23. Reconnaissances géotechniques 02-03/23
- Conventions particuliers et entretien parcelles privées; voire servitudes

Protections de Guise

Oise (Guise)

- Crue protection :

- Muret / digue de protection de 1 200 m sur l'Oise
- 2 400 m sur le bras secondaire
- Bénéficiaire : Guise



Actions régulières sur les ouvrages

- Entretien annuel de la végétation par le SIABOA
- Surveillance SIABOA-mairie-Entente-CCTSO
- Réfection des parties maçonnées
- Maintenance/remplacement des clapets anti-retour





Légende

-  Système d'endiguement de Guise
-  Zone protégée EDD 2018 (environ 1800 personnes)
-  Bati indifférencié (694)
-  Bati industriel (24)

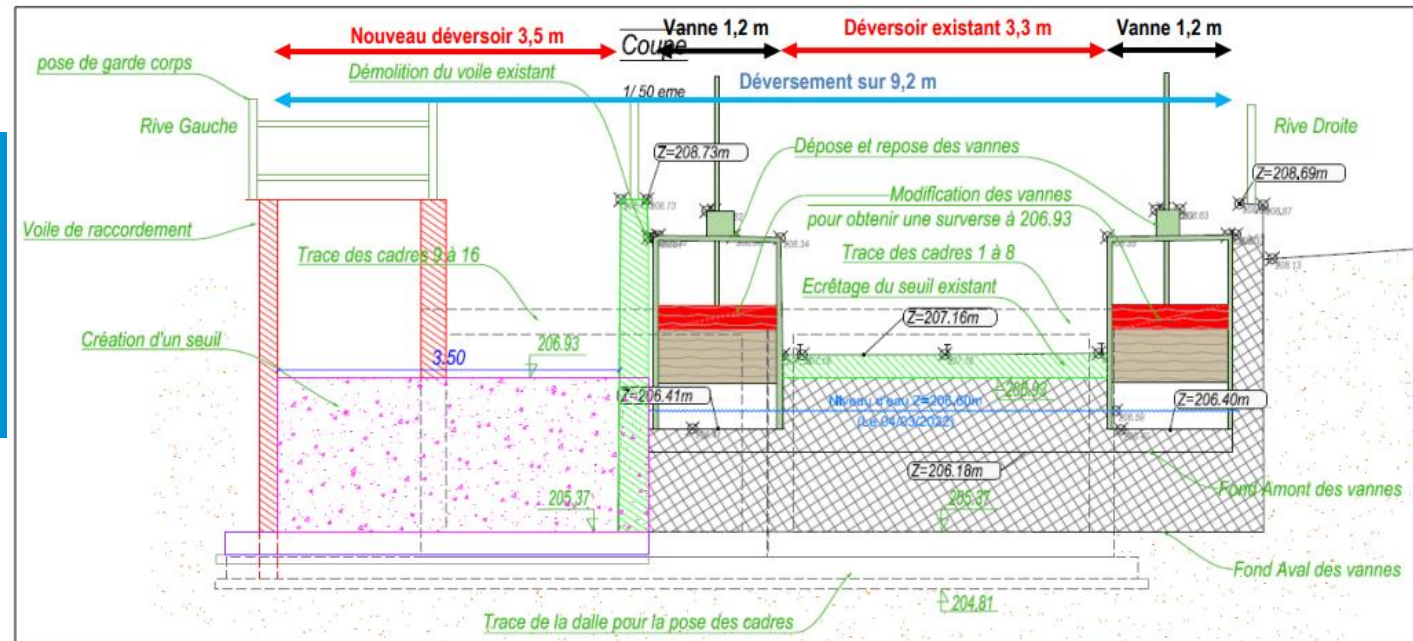
LE SYSTÈME D'ENDIGUEMENT D'ORIGNY-SAINTE-BENOÎTE

- Digue en remblai de 1,5 à 2 m sur 300 ml
- Bénéfice d'antériorité et autorisation report de délai DDT Aisne 21/04/22
- Deux conventions en cours de signature avec Entente : mairie et ESAT
- Visite technique approfondie 26/10/22 avec mairie et ESAT Le Colombier – Bon état
- Relevés topographiques et reconnaissances géotechniques : 12/22
- Etude de danger et dossier de classement : 06/23

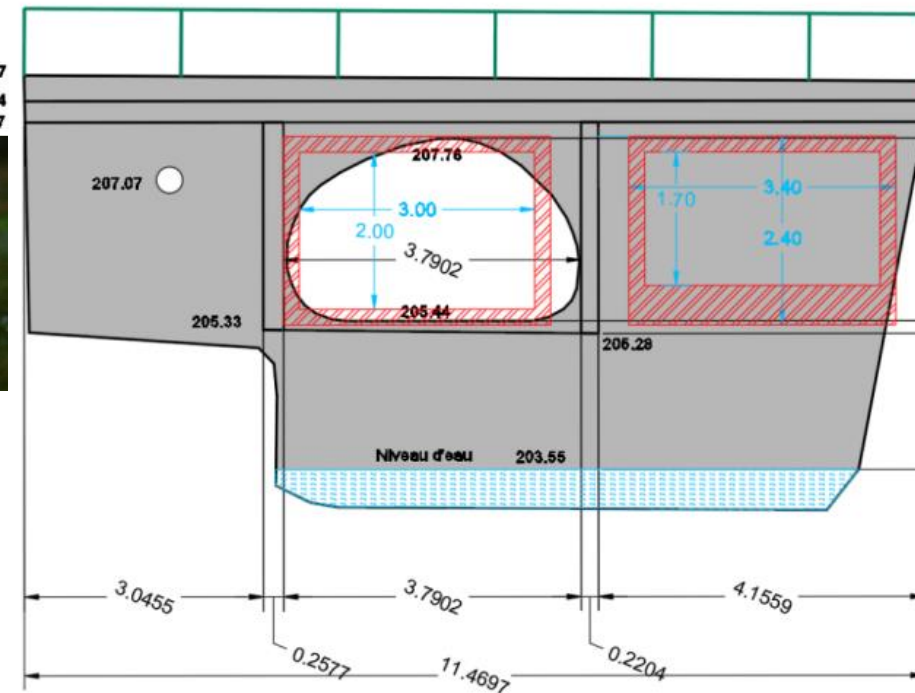


LE BARRAGE DE MILOURD

Figure 3 : Ouvrages de régulation, vue de face (amont)



- 2021 : Rupture canalisation - Affaissement
- Entente Oise Aisne : AMO pour la commune d'ANOR
- 2021 : recrutement d'un MOE agréé – AVP
- 2022 : dossier projet finalisé avec DREAL et DTT
- 11-12/22 : travaux
 - remplacement de l'ovoïde par des dalots
 - nouveaux vannages et déversoirs – Q 500 ans
- Travaux arrêtés du 01/07/23 au 31/08/23 : cingle plongeur
- 01/09/23 : reprise des travaux 3eme phase confortement de la digue du barrage



LE BARRAGE DE MILOURD



L'équipe de l'Entente se tient à votre disposition !

Pour nous contacter :

03 44 38 83 83

entente@oise-aisne.fr

communication@oise-aisne.fr

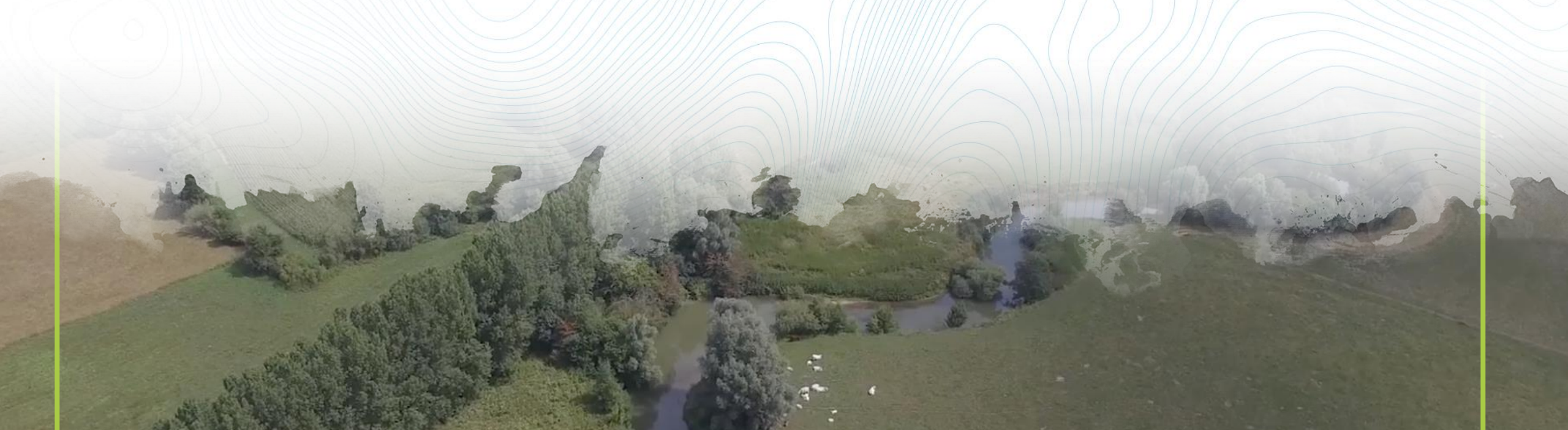
oise-aisne.net

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Suivez-nous sur @EPTBOise





MERCI DE VOTRE ATTENTION

